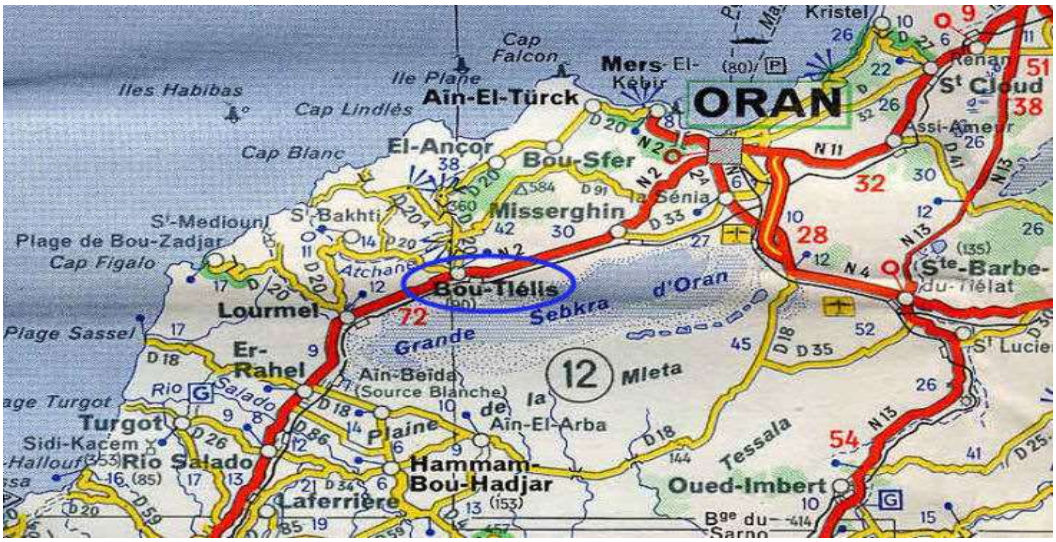
BOU-TLELIS

Devenu BOUTLELIS à l'indépendance :

Culminant à 104 mètres d'altitude cette localité, de l'ouest algérien, est située à 12 km au Nord-est de LOURMEL.



Climat semi-aride sec et froid.

Toponymie

Le nom de la commune se réfère au marabout Sidi Ali BOUTLELIS, un homme vivant au 14e siècle aux environs de Misserghin pendant la guerre qui opposait les Mérinides de Fès aux Zianides de Tlemcen, surnommé « *l'homme au petit sac*» (*Boutlelis*), en référence d'un petit sac miraculeux d'orge qu'il portait. A sa mort, il est enterré dans une Koubba prés du bourg qui a pris son nom.

Le relief de la commune de Bou-Tlélis est en grande partie tabulaire. En effet, elle s'étend sur le sommet et le long versant sud du djébel Murdjadjo, ce dernier est relié au sud, à une étroite plaine en bordure de la Sebkha d'Oran par une série de courts versants pentus.

HISTOIRE

Période turque 1515 -1830



Les beyliks de la régence d'Alger sont des provinces administrées par des Beys en tant que vassaux d'Alger. Le système est mis en place au 16ème siècle jusqu'en 1837.
Sous des tentes groupées en douars, les indigènes se déplaçaient selon le rythme des travaux agricoles. Ils vivaient, tantôt dans la

Autour du marabout de Bou-TLELIS, le sol est couvert de palmiers nains, une nappe d'eau entretient le sous-sol en état permanent de fraîcheur. Bois, eau, vastes parcours offrent à proximité des possibilités pour l'installation d'un village. L'autorité militaire hésite sur le choix de sa position. La salubrité est compromise par les fièvres paludéennes et la dysenterie, à l'état endémique, à cause du voisinage du lac salé de la Sebkha d'Oran et des marais qui entourent les sources ascendantes de BREDEA.

Période française 1830 -1962

Le 4 janvier 1831, Le général comte Charles-Marie Denys de DAMREMONT, chef de l'expédition, entre dans Oran qui porte encore les stigmates du tremblement de terre de 1790 qui l'a en grande partie détruite. Le 17 août, le général FAUDOAS y installe une garnison, dont le 4e bataillon de Légion étrangère et fait de la ville la tête de ligne de la pénétration du Sud Oranais.

A partir du 17 avril 1832, des combats sporadiques éclatent entre les troupes de la garnison, sous les ordres du général BOYER et des rebelles commandés par Mahi EL-DIN et son fils ABD-EL-KADER.

Pierre BOYER (1772/1851)

Un camp, protégé par une redoute et commandé par un lieutenant, est installé en ce dernier point, en 1840, comme gîte d'étape de la route d'Oran à Tlemcen, puis déplacé vers l'ouest pour fuir les marais.
Le 1er septembre 1847, un décret royal fait de BOU-TLELIS un centre de population, en réalité une annexe militaire de Misserghin, le décret de 1848 en fait une colonie agricole et le décret du 5 avril 1855 un Centre de colonisation.



Source Anom **: Colonie agricole créée en vertu du décret du 19 septembre 1848, centre de population constitué définitivement par décret du 4 juillet 1855, érigé en commune de plein exercice par décret du 23 mars 1864.**
La commune reste dans le département d'Oran en 1956.

Le fait capital qui caractérise, dans l'histoire du bassin occidental de la Méditerranée, la seconde moitié du 19ème siècle, est l'installation dans la partie centrale du Maghreb musulman d'un demi-million d'Européens chrétiens, parmi lesquels 200.000 propriétaires ou cultivateurs de la terre enracinés profondément au sol conquis. Si l'on étudie m'évolution de cette colonisation agricole, il importe de rechercher d'une part quel fut le « mode de colonisation », d'autre part quelle fut la « marche de la colonisation » : le *mode* et la *marche* de la colonisation sont d'ailleurs étroitement liés l'un à l'autre, de même que l'un et l'autre se rattachent directement au développement historique et militaire de la conquête. Avant d'aborder l'étude exclusivement géographique de la marche colonisatrice, il est donc nécessaire de rappeler brièvement sous quels différents régimes législatifs s'est opérée la pénétration de l'Algérie par les colons agricoles français.

Il eut cinq périodes dans l'histoire de la colonisation :

1ère période : 1830 – 1840 1er essai : L'arrêté du 27 septembre 1836 décide que l'on accordera gratuitement des lots d'une superficie moyenne de 4 hectares aux personnes qui s'engageront à les mettre en culture dans l'espace de trois années et à

construire une maison sur un alignement donné. A la fin de 1839, l'on a ainsi concédé 2743 ha à 316 familles formant une population de 1580 individus, sur 27204 habitants qui constituent l'effectif total de la colonie. C'est la période du début.



2ème période : Le Maréchal BUGEAUD et son système (1840 – 1851).
Fidèle à sa devise *''ense et aratro''*, BUGEAUD fait consacrer, par l'arrêté di 18 avril 1841, le système de la concession gratuite des terres, dont malheureusement l'ordonnance centralisatrice du 21 juillet 1845 atténue les bons effets en imposant la sanction royale à tout acte de concession. En 1851, l'on a concédé 101 675 nouveaux hectares ; la population rurale compte 42 493 individus, sur une colonie de 131 283 européens. C'est une brillante période de peuplement.

3ème période : Le Maréchal RANDON et son système (1851- 1860).
Pour donner aux colons le crédit nécessaire à la mise en valeur de leurs concessions, RANDON fait signer le décret du 26 avril 1851, qui substitue à la simple promesse de propriété sous conditions un titre de propriété immédiate et transmissible, mais avec clauses résolutives. En 1860, l'on a concédé 251 556 nouveaux hectares, la population rurale s'élève à 86 538 individus. L'accroissement de population n'a donc pas été proportionnel aux surfaces concédées ; la spéculation sur les terres a entravé l'œuvre de peuplement.

La colonisation de BOU TLELIS, en 1847 et 1855, est liée à la 2e et 3e périodes précitées.

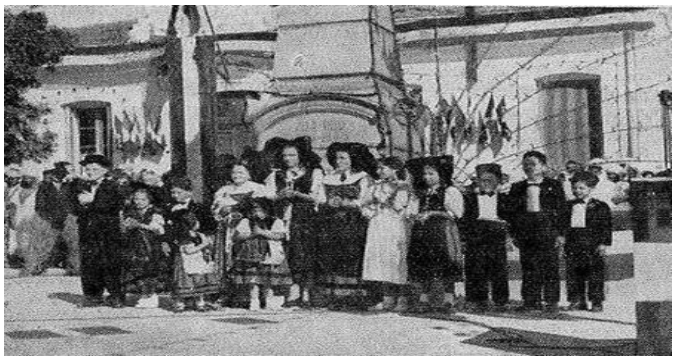
Sous le nom de la Plaine d'Oran l'on peut désigner la région littorale qui limitent le Dahra, les monts des Béni-Chougran et du Téssala. Cette région comprend quelques ilots montagneux et de nombreux marécages qui mettaient obstacle à l'exploitation agricole. La sècheresse y est grande et la présence de lagunes salées, dont la plus importante est la Sebkha d'Oran, enlève de nombreux hectares à l'agriculture.

C'est en 1831 que les Français occupèrent Oran ; sa banlieue reçut des colons agricoles treize ans plus tard, dont Misserghin en 1845. Au tour de la grande Sebkha le mouvement de colonisation ne se prononça que plus tard. En 1855 l'on créa BOU-TLELIS (550 habitants au premier recensement).

En 1840, un camp est installé, puis un décret du 1er Septembre 1847 déclare que le camp deviendra une colonie agricole. Les colons affluent et construisent rapidement une soixantaine de maison.

Le Génie commence à construire des maisons en bois à proximité du camp militaire et il n'y a, en dehors de la troupe que deux familles de maçons, à la fois cantiniers et éleveurs de porcs.
Des demandes de colons affluent. Sur les soixante maisons prévues et construites en maçonnerie avec mortier de terre et crépissage, quarante-quatre sont achevées et prêtes à être concédées en septembre 1851.

Quatre puits sont creusés dans le village par le Génie, une noria est en construction. Les lots sont tirés au sort et accordés à des familles justifiant de ressources suffisantes pour leur installation et l'exploitation du sol et choisis de préférence parmi les Français déjà fixés en Algérie.



Pendant le premier trimestre 1852, sur proposition du Conseil de Préfecture de leur département d'origine, le ministre de la Guerre désigne, pour le centre, une centaine de colons agricoles, tous originaires de la France de l'Est : 24 du Bas-Rhin, 18 du Doubs, 10 de la Meurthe, 6 du Jura, 5 de la Moselle et 4 du Haut-Rhin. Presque tous mariés et pères de familles nombreuses, ils représentent un total de 441 individus, qui ont quitté leur village natal.

Tous ne rejoignent pas le Centre, certains le quittent peu après leur arrivée ou ne font que des apparitions passagères. Dès le début, douze sont frappés d'éviction, huit sont placés dans d'autres villages d'Oranie. Les vingt-sept maisons laissées libres par leur départ sont mises à la disposition de 189 transportés politiques du coup d'Etat de 1852 et avec eux BOU-TLELIS prend un moment l'allure d'une colonie pénitentiaire. Sans ressources, ces pionniers ne peuvent subvenir à leur nourriture et manquent de tout, même de lits et de matelas.

En 1853, à la suite d'une pétition des habitants, le lieutenant BARTEL directeur du village, réclame secours et semences pour cinquante-trois colons nécessiteux qui ne possèdent ni matériel, ni grains, mais qui ont défriché une centaine d'hectares, prêts à être semés. En fin d'années, le village compte 433 habitants, soit 106 familles dont 23 arrivées en 1851, 58 en 1852, et 25 en 1853.

En 1854, le peuplement du village est achevé avec 430 habitants tous Européens, les maisons ont été distribuées aux concessionnaires, sauf celle affectées aux services publics : mairie, culte, école.



Pour améliorer la salubrité, l'autorité étudie le desséchement et la mise en culture des terres de BREDEA.

En 1860, six ans plus tard, la population, tranquille, laborieuse, très attachée au pays mène une vie paisible et honnête, il y a peu d'oisifs et pas de mendiants. Chacun s'occupe de son travail et s'intéresse à la prospérité et l'avenir du village.

En 1863, par décret impérial du 23 mars, BOU-TLELIS devient une commune de plein exercice, une des toutes premières d'Algérie.

La plupart des vieilles bâtissent disparurent, de coquettes demeures les remplacèrent. On avait comblé les fondrières où s'embourbaient les chariots de raisins et de céréales. Les rues étaient parfaitement revêtues et bordées de trottoirs carrelés comme les boulevards des grandes villes. Bref BOU-TLELIS changea de visage.

Les musulmans des alentours n'étaient pas oubliés. Des chemins vicinaux qui partaient de tous côtés dans la campagne, des travaux de viabilité aux différents douars et les adductions d'eau avaient rendu beaucoup plus confortable leur existence. On n'oubliera pas les deux salles de consultations, l'une à BOU-TLELIS, l'autre au hameau de BREDEA où le sympathique docteur Gèghre dispensait des soins attentifs à tous les indigents.



MONUMENT AUX MORTS - *Source : Mémorial GEN WEB* -

Le relevé n° 57117 mentionne 38 noms de soldats "Mort pour la France" au titre de la Guerre 1914/1918, savoir :

BAUDET Joseph (Mort en 1916) – BAUER Michel (1915) – BERTHAUD Denis (1914) – BERTHAUD Louis (1915) – BIDORFF Georges (1916) – BOUAZIZ Isaac (1918) – BRIDE Philippe (1914) – CERAGIOLI Eugène (1916) – CUESTA Vincente (1914) – DELSOL Alexandre (1918) – DIAZ Gaëtan (1914) – FABRE Auguste (1918) – FERRE Antonio (1914) – FOLTZ Louis (1916) – FUENTES François (1915) – GARCIA Pédro (1914) – JUMILLE Anzel (1917) – KERNER Joseph (1914) – LAMARCHE Irénée (1918) – LANFRANCHI Ange (1915) – LEVY Moïse (1914) – LOPEZ Manuel (1914) – MAGNANI Cheikh (1914) – MIMOUN Benmoussa (1916) – MOHAMMED Ambroise (1914) – OLIVER Jean (1918) – PEREZ Francisco (1918) – PEREZ François (1918) PETITBON Eugène (1915) – QUESSADA Angel (1914) – RAHO Mohamed (1919) – RAÏ Saïd (1918) – REQUENA Jean (1918) – RIOZ Jules (1917) – SAFRA Raymond (1915) – SARDI Mohamed (1916) – TORRES Joseph (1917) – WAGNER Jean (1918)



Jumelage

BOU-TLELIS était jumelée avec Château la Vallière en Indre et Loire : en 1962, Le maire de cette commune a proposé de loger les rapatriés de Bou-Tlélis qui le souhaiteraient.


[L'étang du Val Joyeux à Château-la-Vallière]

Cette commune se situe à 35 km au nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), 55 km au sud du Mans (Sarthe) et à 60 km à l'est d'Angers (Maine-et-Loire)

2/ La grande SEBKHA D'ORAN

La Sebkha d'Oran ou la Grande Sebkha d'Oran est un lac salé situé dans le Nord-Ouest du pays, au sud de l'agglomération oranaise.

La Sebkha d'Oran est un lac sujet à la convention RAMSAR, située à 15km au sud d'Oran dans la commune de Misserghin et distante de 12 km de la mer Méditerranée. Elle est une dépression, fermée à 110 mètres d'altitude, limitée au Nord par le massif du Murdjajo et au Sud par le massif de Téssala. La sebkha occupe le fond de cette dépression, présentant une topographie apparemment plane, mais légèrement inclinée vers l'ouest, avec un point bas à 80 mètres d'altitude, et un point haut à 82 mètres. De forme elliptique, sa longueur, d'orientation approximative sud-ouest/nord-est, est de 40 km, et sa largeur de 6 à 13 km[3].

Elle est alimentée par un réseau hydrographique qui afflue principalement des massifs du Tessala et du Murdjajo. Cependant l'eau de cette zone est salée. Le lac, qui forme une pellicule d'eau de 10 à 30 cm variant suivant la pluviométrie, s'assèche complètement durant l'été suite à une très forte évaporation et à la sécheresse qui frappe la région. Le climat est de type méditerranéen semi aride, les précipitations varient entre 378 et 473 mm par an.

Les terres avoisinant le lac sont utilisées pour l'agriculture. Le sel du lac a des effets négatifs sur les franges Sud de l'agglomération d'Oran ainsi que sur les pistes de l'aéroport d'Oran.



Faune et flore

Les forêts de pin d'Alep, d'Eucalyptus, de chêne-liège et de Thuya occupent les bassins versants. De nombreuses espèces migratrices séjournent dans les zones humides de l'Ouest Oranais. Le lac abrite deux espèces en nombre important qui dépassent souvent le 1 % international : le flamant rose et le tadorne de Belon. En février 1972, par exemple, 1.450 flamants y ont été dénombrés (Hovette et Kowalski, 1972). En fonction des disponibilités alimentaires, ces oiseaux pourraient bien se déplacer entre ce lac, les marais de la Macta et la sebkha d'Arzew (Johnson, *in litt.*).

3/ L'arrivée d'un instituteur européen à l'école d'AÏN-TESSA (Auteur Claude ARRIEU**)

[Claude ARRIEU est l'auteur de : La mourra une brioche qui vient de loin (éd. PyréGraph, 1999…..mouna, mimouna, achoura ed…2003]**

C'est au printemps 1961 que le village d'AÏN-TESSA recevait la visite de l'Armée et notamment d'officiers américains. Ce jour là, muni d'un FOCA standard j'ai immortalisé à jamais l'école française d'Algérie.
L'école d'AÏN-TESSA n'était pas une fiction. Elle était là et bien là. Quand on arrivait par la route, on ne voyait qu'elle. Elle flambait neuf sur un fond d'azur intense, visiblement surajoutée au douar village d'AÏN-TESSA.
Ma première impression fut de contentement.

L'école préfabriquée avait été ''posée'' au printemps, montée dirons-nous, de toutes pièces : trois corps de bâtiments disposés sur trois côtés, comme pour former une cour rectangulaire dont le grand côté manquant se serait trouvé au Sud. En fait, ce côté sud était matérialisé par un chemin d'exploitation bordé par des oliviers. Un petit panneau planté dans l'angle Sud-est de cette cour improvisée portait sur fon bleu en toute simplicité, cette inscription ''Place du Général de Gaulle''. Le plus grand des bâtiments comprenait deux salles de classe et un préau attenant ; les deux autres, on l'aura deviné, étaient destinés au logement des instituteurs.
A l'Est, et à quelques mètres de ma ''villa'', un mât avait été planté au sommet duquel un drapeau français disait bien qu'AÏN-TESSA était un village de France.

AÏN-TESSA avait dû être avant la colonisation, un ''douar'', c'est-à-dire un ensemble de tentes abritant une population semi-nomade qui, peu à peu, se sédentarisa par la force des choses et les ''réaménagements fonciers'' imposés par la colonisation. Je ne pouvais m'empêcher de voir en ces Arabes, les descendants de ces tribus makhzen qui s'étaient placées sous la protection de la France au moment de la conquête ou, plus loin encore, de ces ''MOROZDEPAZ'' ou de ''GUERRA'' qui, selon leur humeur, avaient soutenu ou combattu l'Espagne ! Le douar prenait ses quartiers sur les retombées Ouest de la petite chaîne côtière du MURDJADJO, à une trentaine de kilomètres d'Oran, dans une zone sommitale plane dont les marges s'effrangeaient en ravins profonds et sauvages (SIDI BAKHTI) qui dévalaient vers le Nord jusqu'à la Méditerranée (Cap BLANC). Ce, paysage m'était familier pour l'avoir

traversé, il n'y avait pas si longtemps, à l'occasion d'entraînements cyclistes. Mais alors rien ne me forçait à m'y arrêter. Tous ceux qui ont grimpé le sauvage SIDI BAKHTI, puis dévalé vers le Sud les lacets de BOU-TLELIS (ou inversement), ont en mémoire les mêmes images que moi.
Vers le Sud justement, et depuis l'école, on pouvait apercevoir l'horizon proche de la chaîne du TESSALA et surtout le miroir aveuglant sous le soleil, du grand lac salé de la SEBKHA ; en contrebas, mais non visible d'ici, le long de la nationale Oran-Tlemcen, s'étirait le village de colonisation de BOU-TLELIS, cerné de vignobles et d'orangeraies tirés au cordeau.



Mont TESSALA

Voici pour l'environnement au sens large.
Une école flambant neuf, ai-je dit ? Oui, mais sans eau ni électricité ! Cependant, l'appartement me permit de déposer quelques affaires personnelles, des livres, du matériel pédagogique…J'y abandonnerai un jour, entre autres choses, le très beau microscope qui avait enchanté mon Noël de 1947 !

Bien que ce fût une école à deux classes, cette année scolaire 1959/1960, je la passai seul et bien seul ! En attendant, mon arrivée au douar n'était pas passée inaperçue. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, je fus entouré d'enfants qui avaient atterri là comme une volée de moineaux curieux, des garçons surtout et quelques fillettes, à distance, qui, vu le moment de l'année avaient deviné que j'allais être leur nouveau maître d'école. Quelques adultes, prévenus je ne sais comment (le téléphone arabe ?), m'observaient depuis me seuil des maisons. Un homme, la cinquantaine, déboucha, s'avançant vers moi, sourire aux lèvres et mains tendues : c'était le chef du douar. On ne pouvait souhaiter accueil plus chaleureux ! J'appris de sa bouche que l'école avait fonctionné jusque-là dans une ferme voisine, grâce à la salle prêtée par un agriculteur européen, voisin du douar. Ainsi Bou-Yacor n'était pas un exemple unique. Une partie du matériel pédagogique et surtout du mobilier lourd se trouvait encore dans l'ancienne école. Il allait donc falloir le transporter dans la nouvelle ; le lendemain, le responsable de l'exploitation, monsieur MOREL, mit une camionnette à ma disposition et quelques bras secourables. Bien sûr je pris ma part de travail. En fin de journée, je fis la connaissance de monsieur PRAT et de son épouse qui résidaient habituellement à Oran. Leurs racines étaient ariégeoises. Ils me proposèrent de loger dans une partie non occupée de leur appartement, trop heureux, me dirent-ils franchement, qu'un Européen de plus résidât dans la ferme qui était vaste ; jusque-là, la région était restée calme : j'acceptai.

J'allais très vite apprécier la gentillesse et la générosité de monsieur MOREL, resté veuf quelques années plus tôt et qui, désormais, partageait son appartement à la ferme avec sa sœur aînée. Très vite, ils me considérèrent un peu comme le fils de la maison. Souvent le soir, ils m'invitaient à leur table. En retour, j'eus l'occasion de leur rendre quelques menus services. Vivait aussi sur les lieux un couple âgé de retraités d'origine espagnole : lui, petit vieux sec et encore vigoureux, avait travaillé toute sa vie au service des PRAT ; elle, femme à tout faire, corpulente et toujours souriante, avait veillé notamment à l'entretien des locaux et appartements inoccupés.

Enfin, un jeune couple de patronymes espagnol, travaillait encore sur la ferme. Lui s'occupait, je crois, de la vinification. Leur fils fréquentera mon école ; ce sera mon seul élève européen.
La suite des événements, le chaos final feront hélas ! que je partirai sans avoir pu dire adieu à tous ces braves gens.

Cliquez SVP sur ce lien : http://alger-roi.fr/Alger/enseignement/textes/14_arrivee_maitre_europeen_ain_tessa_algerianiste111.htm

La rentrée se fit sans problème. L'école était correctement équipée de mobilier neuf. Seul manquait un bureau pour le maître. Une table d'écolier fit l'affaire. Je m'étais fabriqué un matériel pédagogique de base les années précédentes. Très vite, nous pûmes nous mettre au travail. L'école était bien conçue : une porte donnait sur la place-cour du Général de Gaulle ; une seconde donnait accès directement à un préau fermé sur trois côtés.

Par mauvais temps (rare) et jour de froidure (exceptionnel), il se révéla très confortable. L'effectif initial devait approcher la quarantaine d'enfants et on m'expliqua que la seconde classe ne resterait pas longtemps vide car certaines familles qui vivaient dans les environs étaient en cours de regroupement. On verra que, peu à peu, un nouveau village ''octogonal'' en dur allait effacer progressivement le semis serré et quelque peu désordonné des mechtas et gourbis traditionnels. Après les vacances de Noël, début janvier 1960, je vis, avec le plus grand des plaisirs, arriver un collègue. Il avait mon âge. Il était accompagné de sa jeune épouse qui ne travaillait pas. Comme moi il était d'Oran. Bien sûr, les PRAT leur trouvèrent vite de quoi loger sur place. La seconde

classe commença avec un effectif relativement réduit qui, très vite, s'étoffa. Nous pûmes nous organiser, travailler ensemble. Je crois que nous fîmes globalement une bonne équipe.

4/ Le député Mohamed AGHA-MIR

Né le 5 avril 1904 à Méchaia et décédé le 24 octobre 1970 à Sidi-Bel-Abbès.

Député d'Orléansville (Algérie) de 1958 à 1962



Biographie :

Mohamed Agha-Mir naît dans le village de Rezaïna Gheraba, dans la commune mixte de Méchaia, dans le Sud oranais, au début du siècle. Il est, comme ses parents, un Français musulman d'Algérie.

L'une des voies de la promotion sociale pour cette population est la carrière des armes, c'est celle qu'il embrasse en intégrant le deuxième régiment de spahis algériens, basé dans le département d'Oran. En 1936, il est sous-lieutenant et réside à Sidi-Bel-Abbès. Il prend pour épouse une jeune Française musulmane d'Algérie de treize ans sa cadette devant le cadi, le juge musulman, de la ville. Quatre enfants naissent de cette union. Mohamed Agha-Mir appartient par deux fois au cabinet militaire du gouvernement général d'Algérie : de 1944 à 1948, il exerce des responsabilités auprès du gouverneur Yves Chataigneau à Alger, puis de 1948 à 1951 aux côtés d'Edmond Naegelen.

Il achève sa carrière militaire avec le grade de commandant. De nombreux honneurs lui sont rendus pour son engagement sous le drapeau tricolore : officier de la Légion d'honneur, il reçoit la croix de guerre avec palmes, la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs (TOE) et la croix du Combattant.

Lorsque les attentats simultanés de la Toussaint 1954 font basculer le pays dans la guerre d'indépendance, et marquent le début des « opérations de maintien de l'ordre » de l'armée française en Algérie, l'on ne sait pas si Mohamed Agha-Mir est encore un militaire en exercice. En 1958, il est à la retraite et réside à Miliana, à l'ouest d'Alger. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, après les manifestations du printemps de cette année, constitue un tournant majeur dans la situation politique du pays. Pour la première fois depuis plus de deux ans, des élections législatives sont prévues dans les départements algériens, pour la fin du mois de novembre 1958. Cette décision, qui vise à normaliser la situation algérienne, n'est pas sans poser de problème dans un cadre de tensions extrêmes. L'intervention des hommes de l'administration française, conjuguée à celle de l'armée, ne permet pas aux élections de se dérouler selon les règles habituelles. La constitution des listes électorales, la campagne, le scrutin se caractérisent par un fort degré de pression de la part des militaires, qui bien souvent soutiennent les candidats proches des Comités de salut public, créés au printemps 1958.

À l'instar de Mohamed Agha-Mir, de nombreux militaires font à cette occasion leur entrée en politique. L'ordonnance du 16 octobre 1958 relative à l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale introduit, en outre, des changements majeurs dans le scrutin. Le principe du collège unique pour tous les électeurs, musulmans et européens, est instauré. Le mode de scrutin de ces élections est propre aux circonscriptions algériennes : scrutin de liste majoritaire à un tour, il permet d'élire en une fois l'intégralité de la liste arrivée en tête des suffrages. Chaque liste de candidats doit enfin « respecter une certaine proportion entre les citoyens de statut civil de droit commun et les citoyens de statut civil local, afin de permettre une juste représentation des diverses communautés ». Dans la cinquième circonscription d'Algérie, celle d'Orléansville, cette répartition est établie par l'ordonnance à un candidat de statut civil de droit commun et trois candidats de statut civil local ou Français musulmans d'Algérie.

Le commandant en retraite Agha-Mir se présente aux suffrages des habitants du département d'Orléansville en troisième position sur la « Liste d'union nationale pour l'intégration et le renouveau (UNIR) », menée par le bachaga Saïd Boualam, officier de l'armée française, homme clé de l'administration musulmane en Algérie. Dans cette circonscription de l'Algérois, cette liste soutenue par le Comité de salut public ne connaît pas de concurrents. Elle présente ses candidats, dans sa profession de foi, comme des « hommes nouveaux » en politique. Elle revendique le soutien des mouvements d'anciens combattants de la ville et des Comités de salut public de l'Algérois ; elle inscrit sa candidature dans la perspective de « la défense de la civilisation occidentale », de « l'Eurafrique, gage d'une Europe forte », enfin d'une Algérie qui doit rester française. Les candidats se prononcent résolument en faveur de l'intégration pleine des départements algériens à la France, sans distinctions administratives, politiques ou économiques. Ils appellent enfin au renouveau en ce pays, « par la restauration de l'autorité de l'Etat » et « la renaissance du sens civique des Français ». La profession de foi conclut : « Voter UNIR, c'est bâtir l'Algérie de l'avenir ! »

La liste du bachaga Boualam et de Mohamed Agha-Mir est élue le 30 novembre 1958, avec 92 % des suffrages exprimés. Elle emporte les quatre sièges de députés au Palais-Bourbon. Le représentant de la cinquième circonscription algérienne s'inscrit au groupe de la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara (EAS), qui prend à partir du mois de juillet 1959 le nom de groupe de l'Unité de la république (UR). Il cesse d'appartenir à ce groupe au mois d'octobre 1959 et s'inscrit brièvement au groupe de l'Union pour la nouvelle République (UNR). Il rejoint très vite le groupe des députés de l'Algérie et

du Sahara. En 1961, il quitte cette formation et se déclare indépendant. Le commandant algérien est nommé membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées, qu'il quitte à deux reprises.

L'activité parlementaire du député de l'Algérois est infime : il n'intervient pas à la tribune pendant les quatre années de son mandat. Ses votes témoignent de la rapide déception que lui inspire le pouvoir gaulliste. S'il se prononce en faveur du programme du gouvernement Debré après la déclaration de politique générale du 16 janvier 1959, il ne prend pas part au vote sur la même question le 15 octobre 1959, ni sur le projet de loi concernant l'enseignement privé (23 décembre 1959). Le 2 février 1960, il ne prend pas non plus part au vote sur les pouvoirs spéciaux du gouvernement. Le 27 avril 1962 enfin, il est absent et ne s'exprime pas sur le programme du gouvernement Pompidou. Le 3 juillet 1962, le mandat de député français de Mohamed Agha-Mir prend fin, avec l'indépendance de l'Algérie. En ce jour, l'ordonnance relative au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens y met un terme. Il passe les dernières années de sa vie à Sidi-Bel-Abbès ; l'ensemble de sa famille réside alors en Algérie, l'un de ses fils devient fonctionnaire de la nouvelle République indépendante. Lui-même, en 1965, demande la reconnaissance de sa nationalité française, qui lui est accordée l'année suivante par le juge d'instance de Montpellier.

Il s'éteint le 24 octobre 1970 sur le sol algérien.

5/ Cette fois, l'Algérie gronde (Auteur Jean-Claude GUILLEBAUD)

http://www.sudouest.fr/2014/04/27/cette-fois-l-algerie-gronde-1537360-4585.php

Je séjourne en Algérie - où je suis né - pour la troisième fois en quatre ans. Je cours en une semaine de Tlemcen à Sidi-Bel-Abbès, puis Oran et enfin Constantine, à l'est. Depuis mon dernier séjour (en septembre 2012), c'est peu dire que l'atmosphère s'est alourdie. Mes interlocuteurs de rencontre me tiennent cette fois des propos où le découragement le dispute à la colère. Il est vrai que la dernière élection présidentielle du 17 avril, qui a reconduit pour un quatrième mandat un homme de 77 ans gravement malade, Abdelaziz Bouteflika, a aggravé la situation.

Certes, il y a d'abord le soupçon de fraude. Pour la plupart des Algériens, c'est davantage qu'un soupçon. En témoigna a contrario l'abstention plus massive que jamais. Elle montrait que, cette fois, les Algériens n'y croyaient plus du tout. Cette mascarade, disent-ils, n'est qu'un simulacre mis en avant par les « maîtres du pays », à savoir les militaires et les responsables de la Sûreté, pour donner une apparence de légalité à leur pouvoir prédateur. L'extrême faiblesse, pour ne pas dire l'impotence, du président réélu les arrangerait on ne peut mieux. Une « figure » permet ainsi de dissimuler les coulisses, comme un tableau accroché au bon endroit masque une cachette ou un trou dans le mur d'une chambre. Même « El Watan », le quotidien dit de référence, a qualifié l'événement de « scrutin de l'absurde ».

Quand j'évoque la presse algérienne, l'extraordinaire liberté dont elle jouit, en dépit de la nature autoritaire du régime, est l'un des paradoxes de la situation du pays. Les militaires, avance-t-on ici, excipent volontiers de cette liberté pour affirmer la prétendue « ouverture » de leur pouvoir. Cette liberté tiendrait lieu en somme d'alibi. Il n'empêche qu'elle existe et qu'elle sert plus que jamais. Un thème relativement nouveau y a fait son apparition. À côté de la colère des Algériens, on évoque désormais leur honte.

Cette mystification, ajoute-t-on, ramène l'Algérie au rang d'un pays arriéré. « On s'est gaussé de Bourguiba et de sa sénilité précoce, écrit par exemple Akram Belkaid dans "*Le Quotidien d'Oran*", on a plaisanté avec un mépris teinté de racisme à propos des tyranneaux d'Afrique noire, les Bokassa, Idi Amin Dada et autres Mobutu. Maintenant, c'est ce continent [africain] qui bouge et s'éveille, qui s'esclaffe à notre sujet. » Cet article montre bien que le ton a changé. Les manifestations durement réprimées par la police le 20 avril dernier, en Kabylie, notamment à Tizi-Ouzou, ont suscité dans la presse tant de protestations que le régime a dû suspendre plusieurs policiers.

Auparavant, trois éléments jouaient en faveur du régime et du statu quo : le souvenir des « années noires » de la décennie 1990, avec ses 200 000 morts et disparus ; l'échec plus récent des printemps arabes au Proche-Orient ; enfin, la manne pétrolière qui permettait aux dirigeants algériens d'« arroser » quand il le fallait. Visiblement, ces trois garanties n'opèrent plus comme avant.

Concernant la décennie de sang, voilà qu'un vieux soupçon revient en force : celui qui accusait les militaires d'avoir manipulé les islamistes dans les années 1990. Ou pire… Plusieurs personnes l'ont évoqué devant moi, en public, et sans même baisser la voix. L'échec du printemps arabe, quant à lui, ne dissuade plus forcément une jeunesse sans autre horizon que l'exil au Canada ou ailleurs. Quant à la manne pétrolière qui permettait d'acheter la paix politique, elle ne peut plus grand-chose contre l'humiliation. Ce type de blessure est le plus difficile à soigner.

Reste cet étrange « reproche » qui m'est fait de loin en loin, et qui vise la France. Les Algériens nous reprochent la « complaisance » de nos hommes politiques à l'endroit des « maîtres » du pays, et cela au nom de la raison d'État. Quand les jeunes Algérois parlent du « deuxième bureau », ils désignent cette prétendue connivence franco-algérienne. Une folle rumeur ? Une réalité ? Qui pourrait le dire ?

EPILOGUE BOUTLELIS

De nos jours (2008) = 22 898 habitants.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précisés et aux Sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Bou-Tlelis_-_Ville
https://www.bn-afn.fr/Sites/SITE%20CULTURE%20ENCYCLOPEDIE%20D_AFN/BNAFN/encyclopedie-afn.org/Historique_Bou-Tlelis_-_Ville.html https://www.youtube.com/watch?v=BgA74hrokPQ
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Bou-Tlelis
http://alger-roi.fr/Alger/bou_tlelis/pages/0_galerie.htm
http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultdpt.php?dpt=9352
http://popodoran.canalblog.com/archives/2011/02/05/20313688.html
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
www.vitaminedz.com

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso [jeanclaude.rosso4@gmail.com]